



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses

Résumé des conférences et travaux

118 | 2011
2009-2010

Religion de l'Égypte ancienne

Introduction et initiation à l'écriture ptolémaïque et lecture de textes

Emmanuel Jambon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asr/938>

ISSN : 1969-6329

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 63-73

ISBN : 978-2-909036-38-0

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Emmanuel Jambon, « Introduction et initiation à l'écriture ptolémaïque et lecture de textes », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 118 | 2011, mis en ligne le 19 septembre 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asr/938>

Tous droits réservés : EPHE

Introduction et initiation à l'écriture ptolémaïque et lecture de textes

I. Introduction et initiation à l'épigraphie ptolémaïque

1. *Qu'est-ce que le ptolémaïque ?*

Cette année encore on a commencé par une présentation générale. Il s'agissait cette fois d'interroger dans une perspective épistémologique la notion même de « ptolémaïque ». Dans la suite des recherches menées par J. F. Quack, nous nous sommes posé la question : qu'est-ce que le ptolémaïque¹ ? Nous avons pour y répondre examiné l'histoire du terme lui-même. Il paraît relativement récent et on a pu constater à la lecture de différents dictionnaires généralistes que l'acception égyptologique en reste confinée à notre spécialité². À l'intérieur même de la discipline ce terme apparaît peu à peu, dans les écrits des fondateurs de la « ptolémaïstique » (dérivé plus récent encore) : Émile Chassinat, Hermann Junker et Herbert W. Fairman entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle³, sans toutefois jamais totalement remplacer l'expression, souvent jugée synonyme, « d'époque gréco-romaine ».

É. Chassinat, H. Junker et H. W. Fairman peuvent être considérés comme les pères fondateurs de cette discipline qu'on désignera comme « études ptolémaïques » ou « ptolémaïstique ». Ce sont eux qui ont créé ce concept égyptologique de « ptolémaïque », en utilisant d'une manière qu'on pourrait tenir pour légèrement abusive un terme de périodisation historique et en l'appliquant spécifiquement

1. Communication de J. F. Quack : « Was ist das Ptolemäische ? » présentée lors de la 3. *Ptolemäische Sommerschule* (Freudenstadt 11-14 août 2009) ; parue depuis dans *WdO* 40 (2010), p. 70-92.

2. Pour s'en tenir aux trois grandes langues des études ptolémaïques on a consulté le *Trésor de la langue française informatisé*, le *Merriam-Webster (online)* et le *Digital Wörterbuch der deutschen Sprache des 20. Jahrhunderts*.

3. É. CHASSINAT, « Note sur la lecture d'un signe d'époque ptolémaïque », *RecTrav* 14 (1893), p. 193-198 ; H. JUNKER, *Grammatik der Denderatexte*, Leipzig, 1906 ; H. W. FAIRMAN, « Ptolemaic Notes », *ASAE* 44 (1944), p. 263-277 et « An Introduction to the Study of Ptolemaic Signs and their Values », *BIFAO* 43 (1945), p. 51-138.

à un corpus précis, celui des textes hiéroglyphiques tardifs, en particulier ceux des temples des époques ptolémaïque et romaine.

Le temps est passé sans substantiellement modifier les éléments fondamentaux de cette définition. Christian Leitz est revenu récemment sur certains aspects régulièrement mis en avant dans la définition du ptolémaïque⁴ et il établit lui aussi une équivalence entre « ptolémaïstique » et « inscriptions des temples de l'époque gréco-romaine ». Il insiste aussi sur le fait que la ptolémaïstique n'est nullement « une discipline ésotérique, mais un domaine tout à fait normal de la philologie égyptienne ». Il s'attache ainsi à démontrer l'un des éléments de ce qu'on pourrait appeler la légende noire du ptolémaïque : la multiplication à l'infini des signes et de leurs valeurs. À partir d'un exemple précis, il montre que dans une scène type de Dendara, 94 % (342 sur 362) des signes employés sont présents dans la *Sign-list* de Gardiner, et qu'il n'y a en tout et pour tout que 3 % de signes réellement « inconnus » ou « nouveaux »⁵. Ceci toutefois n'exclut pas qu'il existe des textes beaucoup plus complexes du point de vue des jeux graphiques et que ceux-ci sont l'une des caractéristiques qui permettent de définir un texte comme ptolémaïque.

Ce qui fait du ptolémaïque une branche malgré tout singulière de la philologie égyptienne, c'est que ce système d'écriture pousse à son point ultime certains aspects de la logique interne au système hiéroglyphique égyptien. La multiplication, même relative, des valeurs phonétiques, comme le développement d'un nombre assez considérable de variantes par dissimilation ou fusion peuvent en rendre le premier abord déroutant. Cette impression d'une augmentation fulgurante du nombre et de la variété des signes, sans doute trompeuse⁶, a probablement été renforcée par l'*horror vacui* qui prédomine dans la décoration des temples tardifs. Il n'y a peut-être pas autant de hiéroglyphes nouveaux à cette époque, mais du moins sont-ils employés à foison. C'est là certainement la vraie rupture entre l'époque gréco-romaine et les époques antérieures.

Nous arrivons finalement à une définition où « ptolémaïque » désigne un type de textes religieux présentant certaines particularités graphiques, propres à la décoration des monuments des dernières époques de la civilisation pharaonique, et spécialement des temples décorés sous les Ptolémées et les empereurs romains qui les suivent.

4. Dans l'introduction de ses *Quellentexte zur ägyptischen Religion I, Die Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit*, EQÄ 2 (2004), p. 9-16.

5. *Ibid.*, p. 10; voir aussi p. 29-30 pour le texte en question D I, 108,6 - 109,2.

6. Aux remarques de C. Leitz, évoquées plus haut on ajoutera l'étude de Philippe Collombert : « Combien y avait-il de hiéroglyphes ? », *Égypte Afrique & Orient* 46 (2007), p. 15-28, qui a montré que loin d'avoir crû dans une proportion de 1 à 10 (la *doxa* des 7000 signes tardifs pour les 700 signes aux époques classiques), le répertoire n'est passé que d'un ensemble d'environ « 1500/2000 signes pour les périodes anciennes » à « un répertoire de 2000/2500 signes à l'époque gréco-romaine ».

2. Temps et espace du ptolémaïque

Cette définition soulève deux questions intéressantes. Il y a d'abord celle du temps, c'est-à-dire ce qu'on peut considérer comme l'extension chronologique maximale du ptolémaïque – question à vrai dire indissociable de celle de sa nature même –, et en second lieu celle de l'espace, plus exactement de l'extension à la fois géographique et typologique du ptolémaïque.

Si l'on s'essaye à fixer les limites chronologiques du ptolémaïque, on admettra qu'il s'agit d'un temps « long » s'étendant de part et d'autre de la bataille d'Actium et ne s'interrompant véritablement que le 24 août 394 ap. J.-C. avec la dernière inscription hiéroglyphique datée à Philae⁷.

D'une manière générale, les textes hiéroglyphiques d'époque romaine succèdent sans grand changement à ceux de l'époque proprement ptolémaïque. Dans le détail, il est vrai, loin d'être figée cette écriture continue à évoluer pendant les quatre siècles qui suivent la victoire de Rome sur les derniers Ptolémées. Des études fines ont ainsi permis de repérer certaines évolutions et nouveautés qui paraissent propre à l'époque romaine⁸. Il ne fait pas de doute en revanche que les principes qui président à ces innovations comme à la composition des textes n'ont eux pas substantiellement changé.

La question doit se poser alors des origines de ce mouvement intellectuel. En d'autres termes, puisqu'il y a un ptolémaïque postérieur aux Ptolémées, y en a-t-il un qui leur soit antérieur ?

Les jeux graphiques qui constituent une des spécificités du ptolémaïque sont en fait connus de fort longue date. Ils sont au cœur même de l'esprit de l'écriture égyptienne et lorsqu'on les emploie, l'expression d'une possibilité latente dès l'origine⁹. De tels développements reposent sur les trois caractéristiques inhérentes au système hiéroglyphique mises en lumière par Pascal Vernus et systématisées par Éric Van Essche¹⁰ :

- l'ouverture (souplesse orthographique, répertoire des signes ouvert) ;
- la vertu iconique (caractère figuratif) ;
- la plasticité formelle (ordre des signes modifiable, orientation multidirectionnelle).

Quelques exemples datés du règne de Ramsès II suffisent à montrer que les modalités du développement d'une écriture ptolémaïque sont présentes de longue date dans les *scriptoria* égyptiens¹¹. On ajoutera à propos de l'usage qui est fait pour Ramsès II à Louqsor de ce genre d'écriture qu'il présente une vraie parenté avec ce qu'on découvre dans certaines des formes les plus extrêmes

7. D. DEVAUCHELLE, « 24 août 394 - 24 août 1994. 1600 ans », *BSFE* 131 (1994), p. 16-18.

8. M. T. DERCHAIN-URTEL, *Epigraphische Untersuchungen zur griechisch-römischen Zeit in Ägypten*, *ÄAT* 43 (1999).

9. H. G. FISCHER, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne. Quatre leçons sur la paléographie et l'épigraphie pharaonique*, Paris 1986.

10. P. VERNUS, « Jeux d'écriture dans la civilisation pharaonique », *Littoral. Revue de psychanalyse* 2 (1981), p. 21-32 ; É. VAN ESSCHE, « La valeur ajoutée du signe déterminatif dans l'écriture figurative ramesside », *RdE* 48 (1997), p. 207, n. 25.

11. É. DRIOTON, « Recueil de cryptographie monumentale », *ASAE* 40 (1914), p. 315-328.

du ptolémaïque (à Esna par exemple) : les graphies les plus complexes servent moins à voiler le sens pour d'éventuels lecteurs non-autorisés qu'à révéler à ceux qui sauront les lire des éléments d'une réalité qui dépasse et complète le sens du texte lui-même. C'est en cela qu'après S. Sauneron on définira ce genre d'écriture non comme « cryptographique » mais plutôt comme « figurative »¹².

Il est manifeste par ailleurs que la décoration, textes y compris, des temples ptolémaïques résulte entre autres d'une pensée qui tient pour acquis que le passé est porteur d'une leçon qui ne doit pas être oubliée. Cette tendance, dite archaisante, a été analysée en détail pour la XXVI^e dynastie par Peter Der Manuelian¹³, mais on sait que ce phénomène a été amorcé dans la statuaire au moins dès l'époque libyenne et a connu un premier développement important à la XXV^e dynastie.

Ce retour au passé concerne bien sûr aussi l'écriture¹⁴. Même si à l'époque saïte, l'effort a surtout tendu vers un classicisme graphique prononcé, ce mouvement s'accompagne aussi d'une certaine créativité. On voit ainsi apparaître à ce moment là quelques-uns des premiers jeux sur les signes ou des alternances graphiques qui sont familiers au lecteur des textes ptolémaïques. On repère là une étape intermédiaire décisive entre les jeux ramessides évoqués plus haut et les textes proprement ptolémaïques.

Il apparaît donc, même au terme d'un aussi rapide survol, que le ptolémaïque est né bien avant que Ptolémée fils de Lagos ne coiffe le pschent. Le temps long qu'on voit se prolonger jusqu'au IV^e siècle de notre ère s'enracine très fortement en amont dans l'histoire égyptienne. Ce qui fait la spécificité de l'époque gréco-romaine dans ce processus, c'est la généralisation de ces procédés scripturaires anciens, leur extension au profit de ce que S. Sauneron appelait une véritable « philosophie de l'écriture »¹⁵.

Si tel est le temps du ptolémaïque, quel en est l'espace ? On se souvient que les définitions du ptolémaïque mettent en général le temple au cœur du corpus. S'il est indéniable que les textes gravés sur les parois de Dendara, Esna, Edfou ou Kôm Ombo constituent le cœur et l'essentiel du corpus en question, en va-t-il de même pour tous les temples ?

En se tournant ainsi vers l'un des rares temples ptolémaïques du Delta un tant soit peu conservé, celui d'Isis à Behbeit el-Hagara dont la décoration date en partie des règnes de Ptolémée II Philadelphie et Ptolémée III Évergète I^{er}, on s'aperçoit que les graphies sont parfaitement classiques¹⁶. En Haute Égypte, le temple d'Hathor de Deir el-Médina nettement plus tardif (la décoration a été réalisée entre Ptolémée VI Philométor et Auguste) présente un cas de figure

12. S. SAUNERON, *Esna I*, p. 51 ; *id.*, *Esna VIII*, p. 189-194.

13. P. DER MANUELIAN, *Living in the past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-sixth Dynasty*, Londres-New York 1994.

14. P. DER MANUELIAN, *Living in the past*, p. 68-72.

15. S. SAUNERON, *Esna I*, p. 51.

16. C. FAVARD-MEEKS, *Le temple de Behbeit el-Hagara*, BSAK 6 (1991). Ce classicisme s'explique peut-être par le fait que le programme décoratif du temple a été conçu sous Nectanébo II (*ibid.*, p. 301-301, p. 459-463).

assez proche. L'iconographie des scènes offre certes un faciès parfaitement « ptolémaïque » mais les graphies des textes sont très souvent classiques¹⁷.

Tous ces temples sont pourtant bel et biens ptolémaïques et leurs inscriptions peuvent être retenues dans le cadre de n'importe quelle étude portant sur ce type de corpus. Il n'en reste pas moins qu'il existe manifestement des variations profondes, des écoles pour ainsi dire. Ce qu'on peut en dire à ce jour est largement spéculatif et nécessiterait une étude approfondie pour être confirmé ou infirmé. Il semble en tout cas que la plus ou moins grande simplicité des inscriptions, c'est-à-dire l'usage plus ou moins développé des potentialités de l'écriture égyptienne ne suit pas un schéma de répartition purement chronologique ou géographique, le cas de Deir el-Médina étant instructif à ces deux égards.

Face à la masse imposante des temples du Saïd, les données sur le ptolémaïque du Nord sont, Behbeit el-Hagara mis à part, relativement éparses, quelques blocs vus ici ou là ne permettant pas de se faire une idée suffisamment précise de la situation réelle. Il faudrait, en un premier temps reprendre l'ensemble de cette documentation éparsée et en faire l'étude pour savoir si oui ou non il existe une école du Nord qui, à l'image de ce que nous montre Behbeit, aurait été moins impliquée que celle du Sud dans le développement des subtilités graphiques et théologiques.

Car l'école du Sud existe bel et bien. Nous avons pu nous en rendre compte en constatant, par exemple, la transmission des formules et les échanges d'épithètes divines entre les temples de la zone thébaine et des sanctuaires plus méridionaux comme Esna ou Kôm Ombo. Il y eut vraisemblablement une véritable toile de *scriptoria* entre lesquels devaient circuler textes et hommes. Cet espace n'était probablement pas limité à la Haute Égypte mais du moins l'état de conservation des monuments méridionaux permet-elle de mieux la cerner dans ce cadre.

Une chose au moins peut être tenue pour acquise. L'espace du ptolémaïque n'est pas limité aux parois des temples. Nous avons eu l'occasion à travers une série de monuments variés de constater que l'on pouvait raisonnablement en étendre le champ vers la statuaire des particuliers – il est vrai déposée dans les temples – ou vers les nécropoles. Ce cadre est celui d'une élite égyptienne érudite qui, sans y être limitée, est souvent en étroite relation avec le monde du temple. Tel est donc finalement l'espace du ptolémaïque qui se dessine devant nous. Il est bien comme on le dit en général avant tout celui du temple mais il pousse ses ramifications vers d'autres domaines de la culture égyptienne. Car il était d'abord celui des hommes, des prêtres lettrés actifs dans les « maisons de vie », mais aussi de leurs familles, la prêtrise étant devenue héréditaire à l'époque tardive.

II. Le ptolémaïque des monuments privés

Après une phase initiale consacrée comme l'année dernière à l'acquisition des bases et de la maîtrise des outils par les débutants, la première heure a été consacrée à l'étude de quelques documents de la sphère privée.

17. P. du BOURGUET, *Le temple de Deir al-Médina*, MIFAO 121 (2002).

1. *La table d'offrande de Tahebet (Louvre E 19956)*

Nous avons poursuivi l'étude entamée l'année précédente du dossier de la dame Tahebet d'Akhmîm¹⁸. Le second monument qui lui soit attribuable est une table d'offrande aujourd'hui conservée au musée du Louvre (E 19956). Il y a tout lieu de penser que cette table d'offrande fut découverte au même endroit et en même temps que la stèle. Elle se trouvait dès 1902 dans les collections du musée Guimet¹⁹. Sa largeur, identique à celle de la stèle Meux n° 52 (45 cm) permet d'envisager qu'elle constituait avec celle-ci un ensemble cohérent destiné au culte funéraire de Tahebet. Elle présente un schéma décoratif assez caractéristique de ce type d'objets provenant d'Akhmîm²⁰. La lecture des textes nous a permis de confirmer les impressions que nous avons eues à l'étude de la stèle. Ils ne présentent guère de difficultés graphiques mais témoignent d'une érudition certaine, cette fois tout entière tournée vers le monde funéraire. On y trouve par exemple des variantes du chapitre 33 des *Textes des Pyramides*, des chapitres 59 et 60 du *Livre des Morts* ou des extraits du *Rituel d'Amenhotep I^{er}*. Assemblées et additionnées aux thématiques développées sur la stèle ces formules fournissaient à la défunte Tahebet un viatique aussi complet qu'envisageable pour son cheminement dans l'Au-delà.

2. *Le couvercle du sarcophage de Ounnéfer (Caire CG 29310)*

Avec le monument suivant nous sommes restés dans le même domaine à mi-chemin entre la construction d'un portrait idéal et la recherche d'un destin funéraire satisfaisant. Il s'agit du couvercle d'un sarcophage en calcaire découvert lors des fouilles d'A. Mariette à Saqqara et entré par la suite au musée du Caire où il est toujours conservé²¹. Ce sarcophage présente la particularité d'associer au décor propre à ce type de monument, un long texte où se mêlent sans solution de continuité, les éléments d'une autobiographie à la tonalité de plaidoirie et des parties plus clairement tournées vers le destin *post-mortem*. En fondant nos lectures sur la belle photographie publiée au *Catalogue général* nous avons pu travailler directement sur les jeux graphiques et sur la mise en page du texte en relation avec la décoration funéraire qui l'enserme. Ainsi, que l'avait relevé Philippe Derchain qui a étudié ce texte²², les génies répartis en onze et dix registres de part et d'autre du texte sont essentiellement issus du fameux chapitre 125 du *Livre des Morts*, « tribunal d'Osiris », auquel s'adresse précisément Ounnéfer

18. *Annuaire EPHE-SR* 117 (2008-2009), p. 113-114.

19. J. CAPART, *Recueil de monuments égyptiens*, Bruxelles 1902, pl. XLVIII; A. MORET, *Catalogue du Musée Guimet. Galerie égyptienne. Stèles, Bas-reliefs, Monuments divers, Annales du Musée Guimet* 32 (1909), p. 134-137, pl. LXIII.

20. N. BILLING, *Nut. The Goddess of Life in Text and Iconography, USE* 5 (2002), p. 220-221; A. B. KAMAL, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, N°s 23001-23256, Tables d'offrandes*, II, 1906, pl. 41-44.

21. H. GAUTHIER, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, Le Caire 1939, p. 42-79; pl. 13-15.

22. « De l'éloquence judiciaire. La plaidoirie d'Onnophris ou Le concussionnaire innocent », *CdE* 74, n° 147 (1999), p. 31-42.

dans l'invocation initiale de son texte (col. 1), ou sont des gardiens des portes de l'Au-delà (chapitres 141/142 et 144 du *Livre des Morts*) avec qui il dialogue à la fin du texte (col. 7-9 ; l. 1-8). La partie autobiographique centrale (col. 1-7), fort originale dans les thèmes abordés, en particulier ceux de la fête hathorique et du triomphe sur une accusation injuste, doit donc se comprendre comme un plaidoyer *post-mortem* en relation avec le jugement du défunt. Cachée dans la partie la plus secrète de la tombe, cette présentation autobiographique jouait un rôle un peu différent de celles des monuments qui restaient accessibles aux vivants après le décès de leur commanditaire. Il ne s'agissait pas de capter l'attention des ritualistes passant dans le temple ou dans la nécropole, mais d'établir et de maintenir un échange éternel avec les dieux de l'Au-delà.

3. *La statue-cube de Padihorparê, fils de Horakhbit et Ta(net)bech (Caire RT 18/12/24/4)*

Issue de la Cachette de Karnak, la statue de Padihorparê nous a permis de nous confronter à un petit monument du ptolémaïque privé thébain²³. Il s'agit d'une statue-cube en granit gris qui fait une quarantaine de centimètres de haut ce qui la situe dans la moyenne, pour cette période, des objets de ce type issus de la Cachette. Pour modeste qu'elle soit, la statue de Padihorparê n'en porte pas moins des textes présentant certaines originalités dans leur agencement ou dans leur contenu. On a relevé ainsi une proclamation d'excellence relativement classique dans les idées qu'elle exprime, mais qui a été gravée sur le plat devant le visage de la statue, situation qui donne ainsi la parole à la statue elle-même²⁴. Cette interaction entre le défunt Padihorparê (par le biais de sa statue) et les desservants du dieu à qui sont adressés l'essentiel des textes est très perceptible dans les textes gravés sur l'avant de la statue où à un discours de Padihorparê (l. 6-10), succède la réponse de desservants évoquant l'invocation de son *ka*/nom dans le cadre du processus de réversion des offrandes (l. 10-11)²⁵.

III. Le ptolémaïque des temples

1. *La stèle « du Satrape » (Caire CG 22182)*

Le premier document étudié cette année, la stèle dite « du Satrape »²⁶ relève certes par sa typologie, stèle d'affichage d'un décret royal, du domaine du temple. Par sa datation sous le règne d'Alexandre IV, dernier des Argéades, Ptolémée n'étant alors que satrape d'Égypte, elle précède toutefois de peu la période proprement ptolémaïque. Il était intéressant, précisément, d'étudier le décor et le système graphique d'un monument appartenant à une époque de transition à mi-chemin entre les stèles de la XXX^e dynastie et celles de la pleine époque ptolémaïque. En ce qui concerne le contenu, on n'entrera pas ici dans le détail de l'analyse d'un texte d'une très grande richesse tant du point de vue

23. K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse Inschriften*, ÄAT 45 (2001), I, p. 254-257 ; II, p. 436-437 ; pl. 84-85 ; Base de données Cachette de Karnak/644.

24. *Ibid.*, I, p. 255 ; II, p. 437, pl. 85.

25. *Ibid.*, I, p. 255 ; II, p. 436, pl. 84.

26. A. B. KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines*, Le Caire 1905, p. 168-171 ; pl. 56.

politique, que religieux ou géographique²⁷. On notera simplement que sa lecture nous a clairement permis de faire ressortir la structure narrative complexe de l'ensemble construite sur un modèle qui n'est pas sans rappeler le principe du « roman à tiroirs » :

<i>An 7 d'Alexandre IV, Ptolémée étant Satrape (env. 310 av. J.-C.)</i>	<i>Époque de Chababash (env. 343-332 av. J.-C. ?)</i>	<i>Époque de l'ennemi Xerxès (?) (env. 485-465 av. J.-C.)</i>
Titulature royale, eulogie de Ptolémée, récit de ses victoires « syriennes », banquet (l. 1-6) où est évoqué :		
	Inspection de Chababash, première restauration du <i>pehou</i> aux Dieux de Pé-Dep (l. 7-8) où est mentionné :	
		Détournement du <i>pehou</i> par l'ennemi (l. 8-9)
	Convocation par Chababash des notables de Bouto (l. 9-10) et mention de :	
		Vengeance des dieux de Bouto sur l'ennemi (l. 10-11)
	Fin du discours des notables de Bouto à Chababash qui choisit Harendotes comme dieu personnel; demande de restauration du <i>pehou</i> (l. 11-12)	
Demande de renouvellement du don du <i>pehou</i> aux dieux de Bouto à Ptolémée qui édicte le décret de confirmation de ce don; récompenses des dieux pour Ptolémée; formule prophylactique finale (l. 12-18).		

Comme on le voit, l'ensemble présente une construction assez harmonieuse dans la répartition des épisodes et même dans celle des lignes de la stèle elle-même. On peut en effet remarquer que les événements concernant directement

27. Voir en dernier lieu : G. LODOMEZ, « De Satrapenstèle », dans R. J. DEMARÉE, K. R. VEENHOF (éd.), *Zij Schreven geschiedenis. Historische documenten uit het Oude Nabije Oosten (2500 – 100 v. Chr.)*, Leyde 2003, p. 434-447.

Ptolémée occupent les six premières et six dernières lignes du texte, les six lignes centrales étant elles consacrées aux « flash-backs ».

2. *Quatre hymnes du « couloir mystérieux » de Dendara*

En deuxième heure, l'essentiel de l'année a été consacré à une déambulation dans le couloir mystérieux du temple d'Hathor à Dendara, où nous nous sommes arrêtés pour lire et commenter quatre des hymnes qui décorent les montants extérieurs des chapelles. Ces lectures nous ont permis de parfaire notre connaissance des subtilités particulières et des jeux propres à l'écriture ptolémaïque du temple de Dendara. Nous avons pu aussi, par ce biais, nous intéresser à divers aspects de la théologie tentyrite et de l'art poétique développé par les concepteurs de ces textes. Nous avons ainsi étudié l'hymne à Hathor gravé sur le montant extérieur droit de la première chambre Est²⁸. Bien qu'imparfaitement conservé, il évoque la préparation rituelle de la déesse (couronnement, habillement, onction) avant l'union au disque en particulier pendant les fêtes de l'ivresse du 1^{er} et 20 Thot²⁹. Nous avons ensuite étudié un hymne à Isis situé sur le montant extérieur droit de la deuxième chambre Est³⁰. L'autre grande déesse de Dendara, ici invitée dans le sanctuaire d'Hathor, est présentée comme une divinité démiurge (col. 1-2), une déesse érudite organisatrice des cultes et patronne des lettres (col. 3), en même temps que puissance stellaire à l'origine de la crue (col. 3-4). Nous nous sommes ensuite tournés vers la longue litanie à Osiris, gravée à la porte de la chapelle de Sokar-Ounnefer et qui se déploie sur les deux montants extérieurs et dans l'épaisseur de ces deux montants³¹. Fidèle à son plan de publication É. Chassinat n'a pas publié ce long texte dans l'ordre où il doit être lu. L'ordre de lecture correct, marqué graphiquement et imposé par le sens géographique de cette litanie a été établi par M. M. Eldamaty³² et H. Beinlich³³. Il faut lire en premier le texte sur la Haute Égypte dans l'épaisseur du montant droit (132,10-133,6), texte qui se poursuit à l'extérieur de ce même montant (130,11-131,7) et, pour la Basse Égypte, repartir de l'épaisseur du montant gauche (133,8-134,6) et finir par l'extérieur de ce montant (131,9-132,7). H. Beinlich a aussi montré que nous avons là un « abrégé » (avec variantes) d'une récitation litannique beaucoup plus longue conservée sur les parois de la première chapelle osirienne de l'ouest

28. D II, 65, 11-66, 3 [pl. 108]; PM VI, 65; voir depuis : S. CAUVILLE, *Dendara II*, OLA 88 (1999), p. 104-107.

29. S. CAUVILLE, *Dendara. Les fêtes d'Hathor*, OLA 105 (2002), p. 42-43 et p. 52-55.

30. D II, 98, 2-99, 3 [pl. 115]; PM VI, 66; S. CAUVILLE, *Dendara II*, OLA 88 (1999), p. 152-155, pl. XXVI.

31. D II, 130, 10-134, 6 [pl. 125-126]; PM VI, 67. Voir : S. CAUVILLE, *Dendara II*, p. 202-207, pl. XLIX-L.

32. M. M. ELDMATY, *Sokar-Osiris-Kapelle im Tempel von Dendara*, Hambourg 1995 (Diss. : dir. E. WINTER), p. 20-30.

33. H. BEINLICH, « Zwei Osirishymnen in Dendara », ZÄS 122 (1995), p. 5-31, en part. 25-30 (Text B).

du toit du temple, depuis publiée, traduite et commentée par S. Cauville³⁴, parallèle que nous avons pu utiliser dans nos lectures. On ne développera ici aucun commentaire de fond sur ce texte d'une extrême richesse en ce qui concerne les implantations régionales du culte osirien. Tout au plus avons-nous pu constater que la plupart des toponymes mentionnés n'étaient, à notre connaissance, attestés que par cette litanie tentyrite. Le dernier des hymnes du couloir mystérieux auquel nous nous sommes confrontés est situé sur les deux montants extérieurs de la porte de la chapelle axiale, le *Perour*³⁵. On a heureusement pu compléter ce texte jusque-là très fragmentaire par un parallèle beaucoup plus complet, et par ailleurs plus développé, gravé sous le règne de Néron dans le pronaos³⁶. Cet hymne qui présente un portrait de la puissance de la déesse Hathor assez orienté sur le fonctionnement du temple lui-même est une illustration parfaite du *do ut des*. Hathor est dépeinte comme celle qui fonde et protège les sanctuaires, ordonnance les rites et fait vivre prêtres et dieux par la crue et les vents qu'elle dispense³⁷, par sa capacité à organiser l'agriculture qui fournit les offrandes qui *in fine* la nourrissent. Le texte du pronaos contient des didascalies qui nous indiquent que cet hymne était destiné à être chanté à la porte du temple lorsqu'Hathor sortait en procession puis à nouveau « pour l'entrée-dans-sa-place, en joie, après qu'elle a fait le tour de sa ville ». Un dernier point notable est la présence d'un refrain en néo-égyptien *tzy.n hnwt nfrt* « (ô) notre belle souveraine ! » qui tranche sur l'égyptien « de tradition » généralement employé dans ces textes et indique une rédaction, ou au moins une adaptation partielle, remontant sans doute aux derniers siècles du II^e millénaire.

3. Aux confins du ptolémaïque : quatre scènes d'Esna romain

Profitant de la parution longtemps différée du septième volume des textes du temple d'Esna³⁸, nous avons terminé l'année en nous intéressant à quatre scènes gravées sur les parois extérieures de l'hypostyle de ce temple. C'était l'occasion de nous confronter à des textes inédits ou mal connus jusqu'à il y a peu. Nous avons étudié deux paires de scènes symétriques et associées : l'offrande à Khnoum des barques *maândjet* et *mesketet* (Esna VII, n° 553 et 602) et le rituel effectué pour lui de « soulever le ciel » (n° 554 et 603)³⁹. D'une manière générale nous avons pu constater que les scènes de la paroi sud (n° 553/554) gravées sous Vespasien étaient beaucoup plus faciles à lire que celles de la paroi nord (n° 602-603) qui ne datent pourtant que de Trajan, soit, au maximum une

34. *D X*, 1997, p. 282-290, pl. 147, 149, 166-169; *BdE* 117 (1997), p. 151-153; *BdE* 118 (1997), p. 140-144.

35. *D III*, 53, 5-54, 9 [*D II*, pl. 94 pl. 95]; *PM VI*, 70; S. CAUVILLE, *Dendera III*, *OLA* 95 (2000), p. 114-116, p. 329.

36. *D XIII*, 21,5-23,8 : www.dendara.net.

37. S. SAUNERON, « Une page de géographie physique : le cycle agricole égyptien », *BIFAO* 60 (1960), p. 11-17.

38. *Id.*, *Esna VII*, 2009.

39. Les deux dernières ayant déjà été publiées et étudiées par D. KURTH, *Den Himmel stützen*, *RE* 2 (1975), p. 21-28.

quarantaine d'années plus tard⁴⁰. Ces dernières surtout présentent des difficultés de lecture que malgré des efforts collectifs et prolongés, nous ne sommes pas certains d'avoir pu résoudre. L'exercice a toutefois eu l'intérêt de nous permettre de clore notre année par une visite aux confins du ptolémaïque et le mérite d'offrir aux débutants, comme aux lecteurs confirmés, une vision assez représentative des ultimes moments d'une érudition scripturaire aux premiers instants de laquelle un monument comme la stèle du Satrape nous avait donné l'occasion d'assister.

40. Cette progressive déréliction de l'épigraphie latopolitaine, de plus en plus manifeste après les règnes de Vespasien et Domitien, avait d'ailleurs été déjà mentionnée, avec les exceptions qui en confirment la règle, par S. Sauneron (*Esna* I, p. 43-44).